

**Conseil d'école du troisième trimestre**  
**lundi 14 juin**  
18h-19h50

Un mail à été envoyé aux membres du conseil d'école pour prévenir qu'en raison des conditions sanitaires, le conseil d'école se tiendrait en extérieur en masque et à distance.

Présences :

Mme PARCELIER, Mme PIVOIS-MARTIN, Mme REJOU, Mme CORNEE	Professeurs des écoles
M THOMASSON	Maire
Mme FRUGIER	Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires
Mme DELAGE	DDEN (Déléguee Départementale de l'Education Nationale)
Mme Anne-Charlotte JEAN, Mme Sakina FELDLE, Mme Christel DAGRON, Mme Virginie BIANCHI	Représentants des parents d'élèves (ou leur suppléants*)

Mme Puyboufat, présidente de l'APE, est représentée par M Grelet.

Excusés :

Mme Sandrine SEYCHELLES, Mme Floriane LACHAUME	Représentantes des parents d'élèves
M LEMASSON, Mme BONNET, M ALIFAT (présent les mardis), Mme KRANH (future directrice)	Professeurs des Ecoles
M REY MBAUT	Inspecteur de l'Education Nationale

~~~~~

**◆ Vie de l'école / Activités des classes**

**❖ Vie de l'école-Organisation :**

Absences enseignants/AVS

- Mme Parcelier a été absente les 11 mai à partir de 15h30, le 17 mai (journée) et le 20 mai matin. Elle a été remplacée par Laure Cornée, Sandra Vincendeau et Liselotte Léger.
- Mme Fageol-Le Mao, AVS (auxiliaire de vie scolaire auprès d'élèves handicapés), a été absente et non remplacée du 26 avril au 2 mai inclus.
- Mme Pivois-Martin a été absente les lundi 31 mai et mardi 1<sup>er</sup> juin. Elle a été remplacée par Mme Gadou-Rougerie et Mme Lemaire.

Absences employées communales

- A partir du 25 mai, une des agents est en arrêt maladie jusqu'au 21 juin. Elle n'a donc pas pu reprendre son poste dans la classe de GS comme il était prévu à partir de début juin (fin du mi-temps). L'organisation présentée lors du dernier conseil d'école est donc maintenue,

à savoir l'ATSEM se partage entre la classe des PS-MS et la classe des GS et assure la désinfection des sanitaires maternelles et élémentaires.

A partir du vendredi 28 mai, une employée de la commune a été positionnée par la mairie pour l'école. Elle assure la surveillance du lavage des mains côté élémentaire grande cour lors de l'arrivée des élèves et ensuite la désinfection des sanitaires des élémentaires après l'accueil du matin. Les autres désinfections continuent d'être assurées par l'ATSEM maternelle.

### Inscription

- Une élève a été inscrite et admise à l'école en classe de PS le 26 avril 2021.

### Organisation

Les écoles ont été fermées du 6 avril au 9 avril et un enseignement en distanciel s'est mis en place durant ces 3 jours. Pour les familles dont l'un ou les deux parents ont un métier qui faisaient partie de la liste des professions indispensables à la gestion de la crise et attestant de pas avoir d'autres moyens d'organisation, un service d'accueil a eu lieu à l'école de Jourgnac le mardi 6 avril et à l'école élémentaire de Nexon pour les journées du 8 et 9 avril. Les mairies de Jourgnac ou de Nexon ont proposé à ces familles de communiquer leurs besoins en garderie pour ajuster les horaires de ce service. Pour l'inter-classe, les familles fournissaient un pique-nique et les élèves étaient sous la surveillance des employés communaux.

Suite à cette situation nationale exceptionnelle, il y a eu malheureusement des réactions de quelques familles très irrespectueuses envers les enseignants.

Un mot a été transmis aux familles vendredi 30 avril à la suite du nouveau protocole pour la rentrée du 26 avril.

La mairie a fait l'acquisition mi-mai d'un nébuliseur pour la désinfection de toutes les classes une fois par semaine (mercredi).

L'équipe de l'école rappelle que le protocole appliqué dans les écoles est un protocole national. Elle constate que malheureusement, cela crée des tensions auprès de certaines familles quand on essaie de le faire appliquer.

Le contrat de l'employé en service civique prenait fin au 31 mai. Suite à cela, l'équipe enseignante a réorganisé le fonctionnement de l'école notamment pour la surveillance des lavages des mains. Pour la classe de CM1/CM2, l'enseignante a envisagé d'utiliser du gel hydro-alcoolique uniquement pour le retour de la cantine et la récréation de l'après-midi. Pour cela, la directrice en a informé la mairie et a demandé la permission d'utiliser le gel hydro-alcoolique fourni par la mairie. La demande ayant été refusée, la maîtresse a acheté deux bidons de 1L avec la coopérative scolaire et gèrera la distribution à ces moments-là.

### **❖ Dons à l'école / coopérative scolaire :**

Photographies scolaires :

Le bénéfice de cette opération est de 680.50€.

Une famille a donné des livres à l'école.

### **❖ Blog de classe / Blog de l'école :**

Suite à une formation proposée par l'Inspection Académique, un blog a été créé pour l'école et pour la classe de CE1/CE2.

Voici le site du blog de l'école : <https://ecolejourgnac87.toutemonecole.fr/>

La communication des classes continuera à se faire par l'intermédiaire du cahier de liaison de votre enfant mais les informations d'ordre général communes à toute l'école pourront maintenant figurer sur le blog (présentation école, liste des fournitures, calendrier scolaire, comptes-rendus du conseil d'école...)

La classe de CE1/CE2 a diffusé l'adresse du site et les identifiants de la classe aux familles. Elle a demandé des autorisations de droit image et a présenté une charte dans laquelle par exemple figurent l'importance de ne pas communiquer les identifiants en dehors du cercle familial proche et la mise en garde contre les incitations d'achat de livres compilant les photos etc...

Pour ces 2 sites, une déclaration a été faite auprès de l'Inspection.

Pour exemple, la classe de CE1/CE2 utilise la fonction « cahier de texte » pour consulter les devoirs et crée des publications pour communiquer des informations aux familles.

### **❖ Aménagements :**

#### **Aménagements suite au deuxième conseil d'école :**

La toiture du préau de la garderie et de la classe des CE1/CE2 a été refaite fin avril. Pendant ce temps, les élèves ont utilisé le préau de la cour d'en face en respectant le principe des récréations échelonnées pour éviter le brassage des élèves. L'entrée et la sortie des élèves ont été modifiées pendant 2-3 jours, le temps de la fin des travaux.

### **❖ APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :**

Période 5

| Classe  | Objectifs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Nombres d'élèves concernés                                                                                 |
|---------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PS-MS   | Numération (complément à 5, dénombrement)<br>mémorisation des lettres de l'alphabet, écriture du prénom,                                                                                                                                                                                                                                                                                | 22 élèves                                                                                                  |
| GS      | Numération : conscience du nombre, les décompositions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 2 élèves                                                                                                   |
| CP      | Lecture fluence                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Toute la classe par groupes de 3 élèves.                                                                   |
| CE1/CE2 | <u>Avec le maître</u> : lecture fluence avec les CE1<br><u>Avec la maîtresse</u> : Révisions mathématiques sur les techniques de soustraction et multiplication posées (avec et sans retenues), révisions des tables de multiplication                                                                                                                                                  | 4 CE1<br>4 CE2                                                                                             |
| CM1/CM2 | Lecture fluence CM1/CM2<br>Maths CM2 : proportionnalité (reconnaître et résoudre des situations de proportionnalité), convertir et utiliser les mesures de longueurs, masses, contenance, aires<br>Maths CM1 : Les nombres décimaux : les lire et les placer sur un axe gradué, calculs avec les nombres décimaux, convertir et utiliser les mesures de longueurs, masses et contenance | 6 élèves de CM1 et 2 élèves de CM2 (lecture fluence)<br>2 élèves de CM2 (maths)<br>6 élèves de CM1 (maths) |

### **❖ Projet d'école, projets de classe, sorties, interventions :**

Le projet d'école reste le même et sera reconduit l'année prochaine autour des mêmes actions pour sa dernière année. Un bilan de fin d'année a été réalisé et envoyé à l'Inspection.

Les élèves de la classe de CE1/CE2 ont mis en place une correspondance. Ils ont reçu des cartes postales et en ont écrit à des élèves d'une autre classe de l'école Léon Berland à Limoges. Les élèves ont pu apprendre à lire et à écrire une carte postale en respectant ses codes. Ils ont mis en œuvre des compétences syntaxiques, orthographiques et lexicales travaillées tout au long de l'année. Parallèlement au travail d'écriture de la carte, ces échanges ont permis le réinvestissement de notions travaillées dans le domaine « Questionner le monde ». Les élèves ont pu comparer leurs modes de vies et leur environnement avec des élèves d'un autre milieu.

La classe de CE1/CE2 est également engagée pour la période 5 sur un projet de tri des déchets et sur la problématique de ces derniers sur l'environnement, en lien avec un agent de la Communauté des Communes du Val de Vienne. M. Cholet interviendra dans la classe le jeudi 17 juin pour une animation sur ce thème et accompagnera la classe pour une sortie ramassage puis tri des déchets, à proximité de l'école, le jeudi 1er juillet. Ce projet a pour ambition de sensibiliser les élèves aux problématiques des déchets et donc à l'écologie, de les responsabiliser et les rendre acteurs du tri des déchets. Cela permet de développer l'éco citoyenneté des élèves.

Les élèves de CM2 se rendront au collège d'Isle le mardi 22 après-midi. (voir détails dans le paragraphe « liaison école-collège »)

⇒ Bilan financier des sorties et animations de l'année (au 08/06/2021) :  
Pas d'animation payante cette année

⇒ Bilan des transports de l'année scolaire 2020-2021 :

La mairie prend en charge les frais de transports sur le temps scolaire.

Depuis avril 2018, M le Maire a indiqué à la directrice que le conseil municipal avait voté un budget de 6500€ maximum pour les sorties de l'année civile comprenant sorties scolaires et transport pour la piscine.

Le coût du transport pour se rendre au collège d'Isle sera de 99€.

| Dates   | Classes | Lieux          | Activités         | Coût du transport RRTHV |
|---------|---------|----------------|-------------------|-------------------------|
| 22 juin | CM2     | Collège d'Isle | Visite du collège | 99€                     |

- **Utilisation de l'argent donné par l'association des parents d'élèves : 3430.77€**

| Utilisation des 3430.77€ sur 2020-2021 | Sommes en € |
|----------------------------------------|-------------|
| cadeaux de Noël 2020                   | 487.61€     |
|                                        | 2 943,16 €  |

Reste à utiliser : 2943.16€

- **Bilan financier coopérative USEP Jourgnac (au 8 juin) :**

|                                                                    |         |          |
|--------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| Cotisations parents à la coopérative scolaire                      | 806     |          |
| Adhésion USEP et APAC                                              |         | - 575,25 |
| Cadeaux de Noël des classes, décembre 2020                         |         | - 487,61 |
| Don (APE, divers) AS 2019-2020 avec reliquat de l'année précédente | 3430,77 |          |
| Photographies scolaires                                            | 680,5   |          |

|                                                                                                                          |                  |                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Dépenses diverses (calendriers pour classe maternelle, petit matériel pour fabrication d'objets, jardinage, livres, ...) |                  | - 370,63         |
| <b>TOTAL 2021</b>                                                                                                        | <b>+ 4917,27</b> | <b>- 1433,49</b> |

**Au nom de l'équipe enseignante, Mme Cornée remercie l'ensemble des partenaires financiers (association de parents d'élèves, familles, mairie).**

### **❖ Moment festif de fin d'année**

En raison de la crise sanitaire et du protocole qui évolue, c'est en cours de réflexion mais, en principe, l'APE s'oriente vers une fête d'école en présentiel, le vendredi 2 juillet en fin d'après-midi. L'APE s'est informée auprès de la préfecture pour voir le mode d'organisation. Il y a possibilité de faire des spectacles classe par classe sans brassage avec les parents debout à distance en veillant aux entrées et aux sorties en indiquant des horaires de passage. Ils se renseignent pour une éventuelle buvette.

La présence de tous les enseignants sera possible mais l'équipe explique que cette fête d'école sera très différente des autres années car la préparation de spectacles nécessite un travail commencé beaucoup plus en amont.

Plusieurs éléments au débat :

- Est-ce raisonnable de faire une fête d'école en raison de la crise sanitaire ?

Les membres de l'APE évoquent qu'il n'y a pas eu de fête l'année dernière et que, selon eux, c'est important pour les enfants et que le protocole en vigueur sera respecté.

- la fête d'école est-elle organisée par l'école ou l'APE ?

L'école ou l'Education Nationale n'ont pas pour mission d'organiser les fêtes d'école. Les fêtes d'école sont un moment festif organisé par les associations de parents d'élèves. Elles peuvent prendre différentes formes. A Journac, traditionnellement, les élèves présentent des spectacles (chants, danses) qu'ils ont préparés à l'école sur plusieurs semaines. Dans d'autres communes, les fêtes d'école peuvent se présenter différemment : cela peut être une fête avec seulement représentation d'une ou 2 classes selon les projets, cela peut être une kermesse, cela peut être un spectacle offert aux enfants et à leurs familles etc...

### **❖ Opération « un livre pour les vacances » depuis juin 2018, à destination des élèves de CM2**

Le ministère de l'EN offre un livre à chaque élève de CM2 pour leur départ de l'école primaire Cette année comme l'année dernière, il s'agit d'une sélection des *Fables* de Jean de La Fontaine. Les livres seront remis en fin d'année par la maîtresse.

### **❖ Liaison école-collège**

Une autre liaison école-collège a eu lieu le lundi 31 mai entre les enseignants de CM2, directeurs, M l'Inspecteur et équipe du collège (Mme la Principale et des professeurs de 6<sup>ème</sup>).

Elle a porté sur l'immersion des élèves de CM2 pendant la deuxième quinzaine de juin, sur le thème du développement durable.

La maîtresse, Isabelle REJOU, a fait part de son travail en classe en cours depuis plusieurs semaines portant sur un projet d'écriture à partir du livre « la révolte des animaux » de Karine Tournade pour réaliser une pièce de théâtre.

Ce travail traite de l'impact de l'homme sur le monde animal.

Les élèves de CM2 se rendront au collège d'Isle le mardi 22 juin pour un moment de cours auprès de 2 professeurs (histoire/géo et SVT) pour suivre une séance préparée autour de ce même sujet. La liste des animaux abordés en classe a été partagée avec les professeurs pour faire du lien.

Ensuite, une visite du collège sera proposée et des élèves du collège (éco-ambassadeurs) présenteront les actions mises en place au collège autour du développement durable.

Un moment sera dédié à une passation entre la maîtresse et Mme la Principale du collège.

D'autre part, une équipe de suivi de scolarisation a été réalisée le 18 mai pour la préparation à la rentrée en 6<sup>ème</sup>.

Pour la visite du collège d'Isle, les CM1 seront pris en charge par Cécile Parcelier puis Laure Cornée afin de respecter le protocole sanitaire et ne pas répartir les élèves dans les classes. Pour l'accueil des élèves de CM2, ils seront accueillis dans une salle de classe : ils ne seront donc pas en immersion dans une classe de 6ème. En effet, outre le problème du nombre d'élèves dans les classes, le respect du protocole sanitaire est un frein au brassage des élèves.

Pour les dossiers d'inscription : ils seront envoyés à l'école par le collège et remis aux familles.

Les parents sont invités à téléphoner pour prendre RV, afin de remettre le dossier rempli, le mercredi 30 juin de 13h à 16h10. (si certaines familles sont en difficulté sur ces créneaux, le collège trouvera une solution au cas par cas).

### ❖ Santé

L'infirmière de la PMI est venue à l'école pour les bilans de santé auprès des MS les 06, 10 et 18 mai après midis et les 7 et 8 juin.

Elle est venue pour le dépistage visuel des PS le 10 mai matin.

Le médecin de la PMI viendra le mardi 22 juin matin pour assurer des visites médicales auprès d'élèves de PS-MS.

L'infirmière scolaire est venue le 21 mai pour un dépistage auprès de quelques élèves de CP (liste fournie par le Centre médico-scolaire).

### ❖ Aide départementale à la licence sportive

D'un montant de 50 euros par enfant, le [Pass'Sport](#) est un nouveau dispositif destiné à aider les jeunes de 6 à 18 ans et les personnes en situation de handicap à pratiquer une activité sportive. Ce dispositif (accordé aux familles bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, l'allocation aux adultes handicapés entre 16 et 18 ans) contribue au financement de leur inscription dans une association sportive dès septembre 2021 durant toute l'année scolaire. Une [fiche explicative](#) à destination des familles est disponible sur le site [Sports.gouv.fr](https://sports.gouv.fr).

### ◆ Sécurité

Exercice évacuation incendie réalisé le 11 juin en présence de M Thomasson (maire de la commune), Mme Frugier (adjointe) et Mme Delage (DDEN) :

Temps d'évacuation :

Classe CE1/CE2 : 44 secondes

Classe PS/MS : 40 secondes

Classe GS : 40 secondes

Classe CM1/CM2 : 40 secondes

Classe CP : 49 secondes

Pas de remarque

## ◆ Préparation de la rentrée 2021

### - Effectifs pour 2021-2022 (pour rappel : effectifs 2020-2021 : 104 élèves) :

Au 11 juin :

PS : 14 élèves  
MS : 12 élèves  
GS : 11 élèves  
CP : 15 élèves  
CE1 : 16 élèves  
CE2 : 11 élèves  
CM1 : 11 élèves  
CM2 : 14 élèves

Soit au total  
**106 élèves inscrits**

Il y a un départ de 11 CM2 pour la 6<sup>ème</sup> et 2 radiations.

### - Enseignants et classes

A ce jour, la répartition des élèves dans les classes est en cours de réalisation.

Mme Pivois-Martin et Mme Parcelier seront à l'école l'année prochaine. Les autres enseignants ont obtenu leur mutation et un enseignant son départ à la retraite.

Les départs concernent : Mme Isabelle Réjou, M Pierre Lemasson, Mme Héloïse Bonnet, Mme Céline Darthoux, M Serge Alifat et Mme Laure Cornée.

Mme Alexandra Kranh arrive au poste de direction. Mme Charlotte Clément et Mme Mathilde Caetano arrivent sur les postes d'adjoint.

### - Rentrée des élèves : pour les élèves de MS jusqu'au CM2, elle aura lieu le jeudi 2 septembre. Le calendrier scolaire sera distribué aux familles à la rentrée.

Les élèves de PS seront accueillis de manière échelonnée selon 3 groupes à partir du vendredi 3 septembre. Cette mise en œuvre a été soumise à l'accord préalable de M l'Inspecteur de l'EN. Elle est affichée sur le panneau d'affichage de l'école au niveau du carrefour entre les 2 bâtiments de l'école. Un mail a été envoyé aux familles pour les en avertir. La liste va être envoyée au secrétariat de mairie.

L'organisation de la rentrée est susceptible d'être modifiée en raison de la crise sanitaire.

### - Fournitures scolaires :

Pas de remarques par rapport au contenu et à la quantité de ce qui est demandé.

Les listes de fournitures seront données ultérieurement aux familles par les nouveaux enseignants.

### - Calendrier scolaire :

#### Année scolaire 2021-2022 : ZONE A

- Rentrée : jeudi 2 septembre

- Vacances de Toussaint : du vendredi 22 octobre après la classe au lundi 8 novembre au matin

- Vacances de Noël : du vendredi 17 décembre après la classe au lundi 3 janvier 2022 au matin

- Vacances d'hiver : du vendredi 11 février après la classe au lundi 28 février au matin

- Vacances de printemps : du vendredi 15 avril après la classe au lundi 2 mai au matin

- Pont de l'Ascension : pas d'école le vendredi 27 mai
- Vacances d'été : mardi 5 juillet après la classe

### - **Besoins pour l'école/ Aménagements**

#### Besoins :

Classe PS/MS : étagères dans un meuble, 2 barres de fer pour faire des tringles à rideaux (essai avec des tringles du commerce mais cela ne tient pas), 2 bouts de contre-plaqué pour faire des séparations (au niveau du coin cuisine et entre le coin sable et le coin bibliothèque)

M le Maire invite l'enseignante à prendre contact avec les cantonniers pour ces réalisations.

Classe CE1/CE2 : la balustrade du petit escalier au niveau de la cour de la garderie est « fatiguée » (peinture écaillée, parties de bois qui sont usées ou tombées, visses qui ressortent). M le Maire précise que son changement est prévu.

Affichage : barres aimantées pour pouvoir afficher plus facilement dans la classe. M. le Maire précise qu'il y a des barres en stock, qu'elles peuvent être utilisées. Les enseignants peuvent s'adresser directement aux cantonniers et voir avec eux pour les emplacements.

Classes maternelles : les enseignantes demandent la possibilité d'envisager une deuxième personne pour les classes maternelles pour améliorer le fonctionnement des 2 classes et la gestion du protocole sanitaire qui risque d'être maintenu à la rentrée.

Il n'y a pas eu de réponse.

#### Aménagements :

La mairie indique que des travaux auront lieu dans la classe de CP : les peintures seront refaites ainsi que l'éclairage. L'entreprise commencera le 12 juillet. La classe devra être vidée pour cette date en entreposant les affaires dans la classe d'à côté.

M le Maire indique aussi le projet de révision des blocs de sécurité durant l'été.

### ◆ **Questions diverses (annexe 1)**

1) Le compte-rendu figurera sur le blog de l'école. Les familles pourront le consulter comme elles peuvent le faire actuellement sur le site de la mairie.

Les parents demandent s'il serait possible de paramétrer le blog pour que les parents soient avertis de la publication du document. La question sera posée auprès de l'équipe numérique de l'inspection.

2) Etant donné que des miroirs sont déjà installés dans les sanitaires de la cantine, la mairie propose que les enfants concernés s'y brossent les dents avant de repartir à l'école. Ils devront avoir une trousse de toilette à leur nom qui restera à la cantine.

3) La classe de la direction continuera à fonctionner avec 2 enseignants comme actuellement. Pour les nouveaux enseignants, l'école n'a pas d'information.

4) Le portail est ouvert à l'heure à une minute près selon les montres.

Pour la classe CE1/CE2, l'enseignant attend que les enfants de la garderie soient sortis pour faire rentrer les élèves afin d'éviter le brassage.

5 et 7) Le représentant de l'APE confirme qu'il y aura un moment festif organisé par l'APE et interroge les enseignantes sur leur participation. Les enseignants seront présents et aideront les élèves à présenter une production de classe. Cette année, la crise sanitaire n'aura pas permis la préparation d'un spectacle comme les années précédentes.

L'accueil des enfants se ferait vers 18h pour un début de spectacle à 18h30 et une fin de festivité vers 20h. Des boissons seront servies, uniquement.

L'équipe enseignante est interrogée sur sa responsabilité/participation « institutionnelle » à la fête de l'école. Elle rappelle que cette fête est organisée par l'association de parents et qu'elle ne relève pas de l'éducation nationale. Les enseignantes peuvent néanmoins participer et celles de Journac le font volontiers depuis de nombreuses années.

Le représentant de l'APE revient sur les sorties de fin d'année qui sont, d'après lui, souvent les mêmes. Il aimerait des projets plus ambitieux pour mieux utiliser l'argent récolté par l'APE. Il ajoute que certains parents quittent l'APE car ils seraient déçus par les sorties proposées par les enseignantes. L'APE envisage pour l'année prochaine de ne plus reverser d'enveloppe globale à la coopérative scolaire mais de financer au cas par cas des projets présentés par l'équipe enseignante en fonction de « l'intérêt » de chaque sortie.

Les enseignantes précisent que les sorties choisies le sont en fonction de l'offre, de l'âge des enfants, de leurs besoins, des projets de la classe. Elles font remarquer que les élèves ont eu droit à une sortie de fin d'année différente chaque année durant toute leur scolarité.

Une représentante des parents d'élèves questionne sur la « qualité » des sorties : est-ce réellement les enfants qui s'en plaignent ou est-ce les parents qui ne sont pas satisfaits du choix des enseignants ?

Elle engage également une réflexion sur l'ambiance qui règne au sein de l'APE et qui pourrait expliquer le manque de bénévoles.

Elle pose également une question sur l'objectif principal de l'APE : elle est là avant tout pour alléger le coût des sorties auprès des familles.

Elle note aussi qu'à chaque fois qu'il y a une demande des parents, l'équipe enseignante est ouverte et réactive. Mais que malheureusement, cela ne semble jamais convenir.

6) Les sorties de fin d'année sont habituellement anticipées dès le mois de janvier. Elles nécessitent une réservation et un travail pédagogique en amont. La situation sanitaire de cette année n'a pas permis d'envisager de sorties.

Pour clore ce conseil d'école, la directrice remercie les personnes avec qui elle a eu plaisir à travailler au cours de ces 15 années : pour les belles rencontres enrichissantes, pour les échanges constructifs avec les familles autour de leurs enfants, pour le travail d'équipe basé sur l'écoute, le respect mutuel, le dialogue, la bienveillance, la confiance, l'investissement et la collaboration autour de la réussite des élèves et leur bien-être à l'école.

Elle remercie également tous les élèves et le travail qui a été mené ensemble.

M le Maire ajoute qu'un pique-nique est organisé le mardi 6 juillet midi auquel sont invités les partenaires de l'école.

M le Maire indique qu'on lui rapporte qu'il y aurait une mauvaise entente entre la commune et l'école. Il pense que le fait d'avoir indiqué que la directrice serait sa seule interlocutrice a été mal pris par les enseignants. Il précise que son choix a été validé par l'Inspecteur et qu'il ne fonctionne pas forcément comme son prédécesseur. La directrice répond que ce sujet a déjà été abordé en amont. Elle réprécise que l'école fonctionne en travail d'équipe et que tous les enseignants sont susceptibles d'être des interlocuteurs. M le Maire regrette qu'il n'y ait pas eu davantage d'échanges mais le contexte sanitaire ne l'a pas permis. La directrice indique également qu'elle a communiqué tout au long de l'année auprès de la mairie sur les situations de l'école.

Suite à une question du représentant de l'APE sur la succession de la direction, la directrice lui répond qu'elle verra la collègue en fin d'année scolaire et pendant les congés d'été : une passation sera faite et la rentrée sera préparée.

Pour finir, Isabelle Réjou et la directrice précisent qu'elles veulent partir en toute discrétion : pas de pot de départ, ni de rassemblement, ni de cadeau de départ.

*Compte-rendu relu par Monsieur le Maire (questions concernant la mairie) et l'équipe enseignante*

**QUESTIONS/REMARQUES DES PARENTS CONSEIL D'ECOLE**

**Juin 2021**

- 1) Le compte rendu du conseil est affiché sur le panneau d'affichage et également consultable sur le site internet de la Mairie. Néanmoins, peut-on envisager un envoi par mail à l'ensemble des familles à partir de l'adresse mail de l'école afin de s'assurer que chacun est l'information ?
- 2) De nombreux enfants portent dès le primaire des appareils dentaires, serait-il possible d'installer des miroirs dans les toilettes pour leur permettre de le nettoyer ?
- 3) Est-ce que des changements dans les enseignants sont prévus l'année prochaine ? Est-ce que certaines classes vont continuer à fonctionner avec deux professeurs ?
- 4) Il semblerait que le portail soit parfois ouvert après 8h35 le matin. Est-il possible de l'ouvrir à l'heure ?
- 5) Étant donné que les restrictions sanitaires se sont assouplies, est-ce qu'une fête de l'école ou un moment festif est prévu en fin d'année ? Soit tous ensemble, soit par classe ? Sous quelle forme ?
- 6) De même, est-ce que des sorties de fin d'année vont être organisées ?
- 7) Pour l'année prochaine, avez-vous déjà des idées de projets ou de sorties ? Est-ce que les réflexions peuvent-être menées en collaboration avec des parents d'élèves volontaires ?

Enfin, des parents d'élèves de CM1-CM2 souhaitent remercier Mme Rejou pour son investissement qui a notamment permis d'améliorer le niveau scolaire des élèves.